



Sénat Souverain de Savoie

Probité – Respect - Transparence

1

Discours Officiel du "3S" ~ 4 Octobre 2020

Serge ROUSSEAU – Thierry BECOURT

**En ce lieu chargé d'histoire et marqué par le sang de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté !
En ce lieu de recueillement où résonnent les mots emblématiques du Lieutenant Morel : " *Vivre libre ou mourir* " !**

Le peuple de Savoie veut " *Vivre libre et en Paix.* "

En ce 4 octobre 2020, date anniversaire des 62 ans de la proclamation de la 5^{ème} République française, il est urgent qu'elle prenne sa retraite.

Nous disons au monde entier, avec l'aide des Instances Juridiques Internationales, que son temps de colonisation entreprend son compte-à-rebours aujourd'hui, à Morette, haut lieu de la résistance à l'oppression dite des Glières.

Nous sommes ici aujourd'hui pour rendre Hommage à des héros, victimes d'une guerre qui n'était pas la leur. Qui n'était pas celle de la Savoie !

Pourquoi ? Nous verrons que c'est cette honteuse annexion de 1860 qui nous l'indique.

Mais pourquoi aujourd'hui le Sénat Souverain de Savoie ? Pourquoi représenterait-il plus qu'auparavant le Peuple ?

Parce qu'il est la marque de l'histoire de notre pays depuis 1559 et qu'à ce titre il représente le Gouvernement de transition sous la responsabilité d'un Conseil d'administration d'hommes et de femmes qui ont engagé leur responsabilité et leurs compétences au service de la restauration de ce pays souverain et pacifique.

Aux côtés d'un Conseil juridique au service du Peuple savoisien qui s'exprime par ses délégués au sein des commissions sociales. Le Sénat est le Peuple ! Ils sont les seuls à pouvoir faire face aux instances internationales pour réclamer le respect du Droit !

La Savoie représentée par les ex-départements 73 & 74, et le Comté de Nice, furent en effet les victimes collatérales d'une guerre qui n'aurait jamais dû se dérouler sur ce territoire.

En effet, la déclaration de guerre du 10 juin 1940, entraîna automatiquement la suspension du Traité d'annexion de 1860 – et finalement son abrogation en 1947, puisque la France préféra alors fuir ses responsabilités et bafouer la Charte de l'ONU ...



SENAT SOUVERAIN de SAVOIE

Créé le 12 août 1559 - Réactivé le 24 janvier 2019

Palais de Justice - 1, place du Sénat Souverain de Savoie 73000 Chambéry Capitale

18, av. William Favre 1207 Genève -

www.senat-souverain-de-savoie.webnode.fr- senat-savoie@protonmail.com

CETTE GUERRE ENDEUILLA LA SAVOIE ! SON TRAITÉ DE PAIX LA LIBÈRE AUJOURD'HUI

En effet, le 10 juin 1940, l'Italie ne déclarait pas la guerre à la Savoie, mais bien à la France qui violait lesdits territoires de Savoie ! Sur le Col du Mont Cenis depuis 1936 déjà.

Comprenons bien que Votre Gouvernement Provisoire, en descendant dans le plus strict respect le drapeau de la République Française et le remettant à ses autorités pour le remplacer par celui de la Savoie, veut officiellement honorer ces malheureuses victimes d'un État colonisateur.

Force est de constater que la République Française en violant les Traités à conduit ces héros à la mort. Des hommes et une population qui se sont battus, oui, contre la dictature et le fascisme venus d'une autre Nation, mais importés en territoire de Savoie et de Nice, par la république française. Ce qui amplifie encore leur bravoure et leur honneur !

Quelle que soit la raison d'État dans le monde, qui ait déclenché cette guerre, la France n'avait pas à l'importer sur notre territoire de Savoie. Cela n'avait pas de raison d'être en application et en respect du Droit International !

Nous, représentants du Sénat Souverain de Savoie, souhaitons, en ce jour du 4 Octobre 2020, symboliquement marqué par la création la 5^{ème} République française en 1958, dénoncer ce génocide républicain, et par notre présence RENDRE HOMMAGE à tous ces braves hommes et femmes... morts non pas pour la France, mais à cause de la France et de sa république ! Un pays qui n'était pas le leur !

Nous souhaitons leur rendre hommage aujourd'hui, car nous savons que chacun d'eux partait, les armes à la main, uniquement avec l'intention de défendre la LIBERTÉ, pas seulement la leur, la liberté des autres, notre liberté !

Le Sénat Souverain de Savoie, ne cessera de démontrer les manipulations de l'histoire qui ont conduit les Savoisiens à croire qu'ils doivent leur survie à la France !

Une désinformation qui coupe le Peuple de sa source... Mais aujourd'hui les valeurs de son drapeau reprennent vie !

Cette désinformation de l'histoire et du DROIT, qui existait en 1940 et qui existe encore aujourd'hui en Savoie en 2020, a indubitablement et irrévocablement entraîné de nombreuses personnes dans une fausse direction ... la mort ! ... La mort pour une très grande partie d'entre eux !

CETTE DRÔLE DE GUERRE FRANÇAISE, SANS COMBAT SUR SON SOL AVANT 1940, LA SAVOIE L'A PAYÉE CHER, TRÈS CHER !

La France lâcha la SAVOIE dès le 10 Juin 1940 Officiellement. Vérifiez le vous-même c'est facile. Alors même que des savoisiens courageux la défendaient, et eux résistaient efficacement et victorieusement à l'envahisseur fasciste sur nos cols.

Une France déjà ridiculisée à Sedan 10 ans seulement après l'annexion de 1860.

Une France traîtresse qui en juillet 1871, agressa impitoyablement Nice qui venait pourtant de se libérer avec Garibaldi, qui fut le seul, parmi les corps d'armée, à vaincre la Prusse et ainsi trahi, rendit son Mandat de Député, Victor Hugo en fit de même !

Une France assassine qui enrôla de force des jeunes savoisiens durant la première guerre mondiale avec en particulier cette tragédie des fusillés du Chemin des Dames, ce dossier honteux, ce dossier encore caché malgré la prescription centenaire précisément parce que l'ouvrir ouvrirait le dossier de la Savoie et de sa neutralité.



SENAT SOUVERAIN de SAVOIE

Créé le 12 août 1559 - Réactivé le 24 janvier 2019

Palais de Justice - 1, place du Sénat Souverain de Savoie 73000 Chambéry Capitale

18, av. William Favre 1207 Genève -

www.senat-souverain-de-savoie.webnode.fr - senat-savoie@protonmail.com

Il est temps de reprendre en mains notre destinée, face à des dirigeants français en spectaculaire perte, pour qui rien d'autre ne compte que richesses et pouvoirs usurpés, exploitation et colonisation tous azimuts. Le tout sur fond de corruption générale.

Malgré une triple devise théorique qu'ils bafouent en pratique chaque jour en France et partout ailleurs... Aujourd'hui en tirant sur son propre peuple à l'agonie, en leur imposant la muselière y compris aux enfants, en exécutant à coup de rivotril ses personnes âgées, et aujourd'hui toute son économie et tous ses commerces...

Que peut attendre encore la Savoie d'un tel État liberticide et moribond qui ne respecte même plus ses propres Traités signés à PARIS notamment ceux du 20 Novembre 1815 et du 10 Février 1947.

Et pour cause. La Savoie doit d'urgence retrouver sa Souveraineté, il y va de la survie de son Peuple. Un peuple qui choisit les valeurs de Vérité, d'Intégrité et de Fierté comme piliers pour sa liberté.

Il est temps qu'un Gouvernement de Transition sous l'égide du Sénat Souverain invoquant "l'uti possidetis" (Formule juridique qui signifie : "Vous posséderez ce que vous possédiez déjà"...), sauve l'avenir de nos enfants.

Ainsi, c'est en toute plénitude de compétences de l'État Restauré, que le Sénat Souverain de Savoie dit (3S) exerce officiellement les fonctions étatiques des territoires du Duché de Savoie et du Comté de Nice auprès des Autorités internationales.

Nous, représentants du Peuple Savoisien, proclamons la restauration de la Savoie en État-Nation.

Nelson Mandela a dit " Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté de tous ; Le courage ce n'est pas l'absence de peur, mais la capacité à la vaincre et cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. "

**Un gouvernement responsable ! Un État de Savoie Souverain.
Libre
Voilà la seule solution. Voilà notre mission.**

Cette Mission s'appuie sur les travaux de chercheurs de vérité, d'historiens, d'hommes de lois obligés d'agir en toute discrétion et qui sans relâche depuis plusieurs décennies, au péril de leur réputation, de leur carrière, parfois de leur vie, ont fourni et offrent encore à la Savoie tous les éléments de droit pour libérer ce beau pays.

Pour en faire un modèle. Un exemple. Un Espoir à portée de nos mains. Dans nos mains

Nous souhaitons ICI, AUJOURD'HUI, en ce lieu hautement symbolique, les remercier pour leur courage, leurs sacrifices et leur ténacité.

Ce sera grâce à eux, à toutes celles et à tous ceux qui se sont investis par le passé et à chacun et chacune ici présents et à tous les autres qui inéluctablement nous rejoindrons, que la Liberté sera tout simplement bientôt synonyme de Savoie.

La France restera le pays de la déclaration des Droits de l'Homme en 1789, mais la Savoie sera celle du triomphe d'un Peuple renaissant en 2020, du triomphe de la Vérité sur le Mensonge, de l'Intégrité sur la corruption, de l'Espoir bicolore sur l'oppression tricolore.

Comment accepter que les présidents de la République françaises osent encore venir parader sur nos lieux de résistance pour qu'un drapeau colonial flotte ici au pied du Mont-Blanc, du sommet de l'Europe, sur un lieu gorgé du sang de montagnards qui crient depuis leurs tombes :



SENAT SOUVERAIN de SAVOIE

Créé le 12 août 1559 - Réactivé le 24 janvier 2019

Palais de Justice - 1, place du Sénat Souverain de Savoie 73000 Chambéry Capitale

18, av. William Favre 1207 Genève -

www.senat-souverain-de-savoie.webnode.fr- senat-savoie@protonmail.com

SAVOIE - LIBERTÉ

EN CE JOUR SOLENNEL, nous nous remettons sous la Convention du Traité de la Haye de 1954, consacré à la Protection du Patrimoine Culturel International, représenté ici par la Bannière de la Paix, Croix Rouge de la Culture auprès du CICR et de l'Unesco.

LA TERREUR EST TERMINÉE

En ce 4 octobre 2020, notre liberté prend la voie pacifique !
Elle se substitue aux horreurs des guerres, et des génocides
qui furent trop souvent les outils de cette république française
pour maintenir sous son joug la Savoie et ses autres colonies.

Le Sénat Souverain de Savoie dit "3S"
prend aujourd'hui la responsabilité de restaurer l'État de Savoie
prise en otage depuis 1860, pour lui apporter la PAIX,
et affirme la fin du "Syndrome de Stockholm" sur notre territoire.

LE SÉNAT SOUVERAIN DE SAVOIE APPELLE SOLENNELLEMENT EN CE JOUR SYMBOLIQUE A L'UNITÉ DE TOUTES LES FORCES VIVES ET HISTORIQUES DE NOTRE PAYS, AFIN QU'ELLES METTENT UN TERME A LEURS DIVISIONS ET NOUS REJOIGNENT DANS LA DESOBÉISSANCE GÉNÉRALE DES DIKTATS DE LA RÉPUBLIQUE ET LE BANNISSEMENT DES DRAPEAUX FRANÇAIS, SIGNE DE NOTRE RÉSISTANCE ACTIVE À L'OPPRESSEUR.

La restauration de la Savoie c'est maintenant. Le Sénat Souverain c'est chacune et chacun qui veut cette restauration et y participera de toutes ses forces en entendant résonner ces cris qui jaillissent de tous nos cimetières sans exception.

SAVOIE - LIBERTÉ

SAVOIE LIBÉRÉE

SAVOIE LIBRE

Et que notre devise prenne aujourd'hui tout son sens

PROBITÉ ~ RESPECT ~ TRANSPARENCE



SENAT SOUVERAIN de SAVOIE

Créé le 12 août 1559 - Réactivé le 24 janvier 2019

Palais de Justice - 1, place du Sénat Souverain de Savoie 73000 Chambéry Capitale

18, av. William Favre 1207 Genève -

www.senat-souverain-de-savoie.webnode.fr- senat-savoie@protonmail.com